

Union européenne
Remarques liminaires de l'Envoyée spéciale de l'Union européenne pour la non-prolifération et le désarmement à l'occasion du 15^e anniversaire de la Convention internationale pour la répression des actes de terrorisme nucléaire
Vienne, le 12 décembre 2022

Excellences,
Mesdames et Messieurs,

Nous célébrons aujourd'hui les 15 ans d'existence de la Convention internationale pour la répression des actes de terrorisme nucléaire, instrument international essentiel qui nous aide à atténuer les risques de prolifération nucléaire par des acteurs non étatiques. À l'heure où l'ordre international fondé sur des règles subit une pression considérable en raison de violations flagrantes de la Charte des Nations Unies, les efforts conjoints que nous menons en faveur de la sécurité nucléaire et du multilatéralisme sont plus que jamais nécessaires.

Ces 20 dernières années, l'Union européenne a activement œuvré à la mise en place de mesures destinées à lutter contre la prolifération et à renforcer la sécurité nucléaire mondiale. À cette fin, l'Union européenne promeut, en coopération avec l'Organisation des Nations Unies et d'autres organisations internationales, l'universalisation, la mise en œuvre et le renforcement des principaux traités multilatéraux. Nous continuons d'appuyer fermement la Convention et les nombreux projets de qualité mis en œuvre par l'ONU DC et le Bureau de lutte contre le terrorisme pour aider les États à y adhérer et à en appliquer effectivement les dispositions.

Depuis 2018, l'Union européenne a contribué à hauteur de 5 millions d'euros au financement de projets destinés à aider la Convention à se développer, à évoluer, à s'enrichir et à s'améliorer. L'an dernier, cette activité a permis de lancer le site Web de la Convention, qui propose aux États intéressés de bonnes pratiques et des législations types. L'Union européenne a également appuyé la publication d'un manuel de cas fictifs en rapport avec les infractions visées par la Convention, ainsi que des modules d'apprentissage en ligne sur mesure et d'autres supports de formation.

Nous apprécions grandement la vaste expérience accumulée par l'ONU DC, le Bureau de lutte contre le terrorisme et l'AIEA pour ce qui est d'aider les États à prévenir et contrer les actes de terrorisme nucléaire. Il est essentiel de renforcer les synergies entre les organisations internationales concernées pour faciliter la coopération, l'assistance technique et le renforcement des capacités. Nous sommes persuadés que ces efforts renforceront considérablement notre sécurité collective en réduisant la probabilité que des matières nucléaires et d'autres matières radioactives tombent entre de mauvaises mains et soient utilisées à des fins terroristes ou criminelles.

Je remercie tout particulièrement l'ONU DC d'avoir organisé cette manifestation de haut niveau avec le Canada et l'Union européenne.

Je voudrais inviter tous les États Membres de l'Organisation des Nations Unies à adhérer à cette importante Convention. Ce faisant, vous contribuerez à la réalisation de notre objectif commun, à savoir l'universalisation de la Convention et le renforcement de l'architecture, de la culture et des pratiques de sécurité nucléaire dans le monde entier. L'Union européenne espère voir cette communauté se développer encore davantage dans les années à venir. Nous comptons, à cet égard, sur votre collaboration.

Je vous remercie.